UR c|a.u.e Auvergne-Rhône-Alpes

Valeurs d'exemples®
PALMARÈS RÉGIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL À CANDIDATURES

PALMARES REGIONAL D'ARCHITECTURE ET D'AMENAGEMENT

"Valeurs d'Exemples ®"

2018/2019

La réussite architecturale est le fruit de la collaboration d'un maître d'ouvrage et d'un maître d'œuvre. Chacun permet à l'autre d'exercer sa compétence avec rigueur, talent et complicité au service d'un projet commun. Pour valoriser les fruits de cette rencontre et mettre en lumière cette dimension qualitative dans l'aménagement de nos territoires, et pour faire connaître les réalisations exemplaires, publiques et privées, l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes relance le **"Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement" "Valeurs d'Exemples ®".** Cet événement s'inscrit dans le prolongement du palmarès initié en 2009 par le CAUE du Puy-de-Dôme et prend appui sur les démarches départementales d'autres CAUE : "Références" du CAUE de Haute-Savoie, "Prix Paysages en projet" du CAUE Rhône-Métropole, Prix départemental de la construction bois du CAUE de l'Isère, "Fin de chantier" du CAUE de la Drôme, ou encore l'Observatoire des CAUE

Ce palmarès régional est également pour les CAUE, l'occasion privilégiée de capitaliser de nombreuses expériences, de valoriser des projets qui s'inscrivent dans ces objectifs de sensibilisation et de pédagogie mais aussi à travers l'explication de ces processus, de rendre compréhensible une chaine globale de l'aménagement du territoire qui apparait aujourd'hui de plus en plus fragmentée et complexe à appréhender.

Co-présidente du palmarès et du jury régional :

- **Marie-Christine LABOURDETTE**, Présidente de la Cité de l'architecture et du patrimoine
- **Joël BAUD-GRASSET**, président de l'URCAUE AuRA, de la fédération nationale des CAUE et du CAUE de Haute-Savoie

Le lancement officiel aura lieu à Lyon le 16 octobre et à Clermont-Ferrand le 18 octobre dans le cadre des **journées nationales de l'architecture 2018 (19, 20, 21 octobre)**.

Les prix seront remis à l'occasion des **Journées nationales de l'architecture 2019.**

Pilotage CAUE du Puy-de-Dôme : Michel ASTIER et Jean ROQUES / 04 73 42 21 20 / contact@caue63.com

UR c|a.u.e Auvergne-Rhône-Alpes

Valeurs d'exemples
PALMARÈS RÉGIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les objectifs :

- **Promouvoir** les réalisations de qualité en architecture et aménagement ;
- **Valoriser** les pratiques et les dynamiques d'acteurs et de professionnels investis dans les territoires, dans leur métier de concepteur, dans leur engagement citoyen, dans les opérations innovantes et éprises d'investissements durables et d'avenir ;
- **Mettre en valeur** la diversité et de la qualité de réalisations publiques et privées, conçues par des architectes, urbanistes et paysagistes ;
- **Donner** des clés de lecture d'un cadre de vie et de réalisations en mutation.

Les CAUE :

Issus de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, les Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement ont été mis en place dans 93 départements. Ils sont regroupés au sein de la Fédération nationale des CAUE (FNCAUE) et de l'Union Régionale des CAUE Auvergne Rhône Alpes. Associations loi 1901, indépendants, les CAUE sont gérés par des Conseils d'administration composés d'élus, des services de l'Etat, d'associations locales...
Les CAUE développent à travers de nombreuses missions d'intérêt public un regard systématiquement transversal sur les enjeux des territoires et les acteurs présents, en englobant dans leur bouquet de services, des missions de sensibilisation et d'information du grand public, de pédagogie scolaire, de formation auprès des élus, des techniciens ou des professionnels, des missions de conseils aux particuliers et aux collectivités.
Ils développent des outils de médiation spécifiques et proposent des supports pédagogiques adaptés à la diversité de chaque territoire en s'appuyant sur de nombreux lieux d'échanges qu'ils ont la responsabilité d'animer.

Les prix et les suites culturelles :
Pour les lauréats : court-métrage, plaque distinctive pour les bâtiments ou espaces publics, parution dans la brochure du palmarès.
Des expositions itinérantes sillonneront notre région, la France…

Pilotage CAUE du Puy-de-Dôme : Michel ASTIER et Jean ROQUES / 04 73 42 21 20 / contact@caue63.com

En pratique :

Palmarès de l'architecture et de l'aménagement Auvergne-Rhône-Alpes :

Valeurs d'exemples®

Candidature du 19 octobre 2018 au 9 janvier 2019.

Le palmarès régional est ouvert **aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage**. Chacun pouvant être à l'initiative d'une candidature commune.

Peuvent être présentées des réalisations neuves ou les réhabilitations en architecture et en aménagement livrées entre **janvier 2013 et décembre 2017** en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le prix comporte **8** catégories :

1 - Réalisations d'urbanisme et/ou de paysage : démarches participatives, revitalisation de centre bourg, rénovation urbaine, planification…

2 - Espace public et aménagement paysager, communes de moins de 2000 habitants

3 - Espace public et aménagement paysager, communes de plus de 2000 habitants

4 - Construction publique et lieu de travail, construction neuve

5 - Construction publique et lieu de travail, rénovation - extension - réhabilitation

6 - Habitat groupé et collectif, construction neuve

7 - Habitat groupé et collectif, rénovation - extension - réhabilitation

8 - Habitat individuel

- Dates à retenir :
  - 16 octobre 2018 : lancement presse à Lyon
  - 18 octobre 2018 : lancement presse à Clermont-Ferrand, ouverture des candidatures
  - 9 janvier 2019 : clôture des candidatures
  - 1er semestre 2019 : sélection départementale et régional des opérations
  - 2té 2019 : vote du public
  - JNAC Octobre 2019 : remise des prix

- Candidature à renseigner uniquement en ligne : https://urcaueaura.plateformecandidature.com/

UR c|a.u.e Auvergne-Rhône-Alpes

Valeurs d'exemples
PALMARÈS RÉGIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CO-PRESIDENCE

Marie-Christine LABOURDETTE

Marie-Christine Labourdette, administratrice générale du ministère de la Culture, a commencé sa carrière, après Sciences Po Paris et sa scolarité à l'Ecole nationale d'administration, à la Direction des affaires culturelles de la Vile de Paris puis au ministère de la Culture. Après un séjour en Hongrie où elle a travaillé pour la commission européenne et pour EDF, elle a été nommée secrétaire générale de l'Académie de France à Rome à la Villa Médicis 1997 à 2003. Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne de 2003 à 2007, elle rejoint en 2007 le cabinet de Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, comme conseillère patrimoines, architecture et musées. .

Nommée en juin 2008 directrice des Musées de France, puis directrice chargée des musées dans la nouvelle direction générale des patrimoines en 2010, elle assume le pilotage de la politique publique nationale en faveur des musées de France pendant dix ans, avec notamment le suivi du projet du Louvre Abu Dhabi, la réalisation du Mucem à Marseille et la conception et la mise en œuvre du plan musée en régions.

Elle a été nommée le 28 février 2018 présidente de la Cité de l'architecture & du patrimoine.

Joël BAUD-GRASSET

Joël Baud Grasset est président de l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes depuis sa création de 2016 et membre de la commission régionale de la biodiversité copilotée par la DREAL et le Conseil régional. Il est président de la Fédération nationale des CAUE depuis 2015, président du CAUE de Haute-Savoie, conseiller départemental depuis 2001 et vice-président du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie.

Il a été vice-président du Conseil départemental de Haute-Savoie délégué à la culture et au patrimoine.

Originaire de la Vallée Verte, cet agriculteur basé à Bogève et producteur de lait, a longtemps pratiqué l'agropastoralisme. Avant de s'investir en politique, il a été militant syndical agricole au CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) et occupé des responsabilités départementales. Elu à la Chambre d'agriculture en 2001, il est l'auteur d'un rapport d'orientation préparatoire à la loi SRU.